

Au moins deux loups tués par des chasseurs ce week-end !!

Communiqué ASPAS/FERUS/FNE/FRAPNA/LPO/SFEPM/WWF du 23/09/2013

Au moins deux loups abattus en deux jours par des chasseurs : merci Monsieur le Ministre de l'Environnement !

Suite à l'autorisation ministérielle autorisant le tir de loups par les chasseurs au cours de battues non encadrées par l'Etat, deux loups ont été abattus : une louve le 21/9 à Saint-Etienne-de-Tinée et un loup le 22/9 à Beuil (Alpes-Maritimes).



Un dispositif illégal et inefficace

Les tirs de ce week-end portent à 10 le nombre connu de loups tués depuis le début de l'année en France, tous dans les Alpes-Maritimes : un loup retrouvé empoisonné, deux loups abattus dont une louve allaitante laissant 5 louveteaux morts de faim, et désormais ces deux loups tirés comme une espèce « gibier ». Le Loup est une espèce protégée, déjà malmenée par un « Plan loup » globalement défavorable. En autorisant des tirs de loup à l'occasion de battues de chasse, le gouvernement se met en dehors du cadre des rares dérogations éventuelles prévues par les textes internationaux, et en dehors des règles qu'il a lui-même édictées dans le « Plan loup » et dans les arrêtés interministériels du printemps dernier.

Des destructions incontrôlables

Des chasseurs parlent d'un troisième loup qui aurait été tiré lors de la battue de Saint-Etienne-de-Tinée, mais dont le cadavre n'aurait pas été retrouvé. Il est évident que plusieurs loups peuvent être tués ou blessés au cours de ces battues, sans qu'on le sache et sans qu'on puisse avoir aucun contrôle. Nous exigeons l'annulation immédiate de ces battues d'un autre âge, qui sont la porte ouverte aux dérives les plus graves et placent la France en contradiction avec ses engagements européens de protection du loup.

Les battues aux loups, une décision démagogique

La France préfère-t-elle offrir lâchement des loups au bon plaisir des chasseurs, plutôt que de résoudre les vrais problèmes de fond de la filière ovine ? Cette filière est dans une situation économique difficile. Les éleveurs vivent essentiellement de subventions publiques. Si la société française fait le choix de maintenir l'élevage ovin en le soutenant par de l'argent public, on est en droit d'attendre que cette activité soit mise en œuvre de façon compatible

avec les enjeux du 21ème siècle, et avec les attentes de la société en matière de protection de la biodiversité.

Source : <http://loup.org/spip/Au-moins-deux-loups-tues-par-des,1152.html>